PROTECTION DE L'ENFANCE

PROCEDURE D'ALERTE

FEVRIER 2023

Partage
avec les enfants du monde

⚠ Situation à risque

- Témoin
- Cible
- Informé·e

Signalement auprès des personnes référentes

Formulaire disponible sur www.partage.org

Transmis via mail :
signalement.violences@partage.org

⚠

Si RRH ou DG concernées ou absentes renvoi vers :

Président
Dominique Bissuel
president@partage.org
03.44.20.75.73

Responsable ressources humaines
Périne MAILLET
perine.maillet@partage.org
03.44.20.75.87

Directrice Générale
Yolaine GUERIF
yolaine.guerif@partage.org
03.44.20.75.85

Personnel formé en prévention

Si signalement oral, la personne référente retranscrit factuellement les faits rapportés

Transmission écrite systématique des signalements
Pas de sélection des cas

Saisie du Comité d'alerte

2 membres du CA dont 1 Bureau + DG + RRH
Formés sur la gestion des cas

Définition au cas par cas des modalités d'enquêtes ou d'approfondissement de chaque cas

- Prise de conseils externes
- Mobilisation possible de tiers ou conseils

1. Mise en place de mesures de protection de la victime présumée
2. Recueil d'informations organisé piloté par le Comité d'alerte
3. Décision :
   - ⇨ Droit du travail
   - ⇨ Droit pénal
   - ⇨ Relations contractuelles

Soupçon confirmé

Non

Information auprès de l'auteur du signalement et auprès des personnes concernées

Oui

Actions décidées par le Comité d'alerte au cas par cas

L'enfant victime

⇨ **Information**

⇨ Information auprès des familles sur les dispositifs existants d'accompagnement juridique et/ou psychologique

⇨ Suivi des éventuelles mesures de protection de la victime mises en place

Protagoniste

⇨ Sanctions par le droit du travail (suspension, avertissement, renvoi, etc.)

⇨ Sanctions contractuelles ou conventionnelles (suspension, rupture de contrat, etc.)

⇨ Sanctions droit pénal prises par la justice

Equipe concernée salariée et/ou bénévole

Selon les cas

- Siège (tout ou partie)
- Une ou plusieurs AL
- Equipe de partenaires

⇨ Debriefing et/ou information

⇨ Workshop pour amélioration des actions de prévention

Communication externe

⇨ Information personnalisée auprès des personnes concernées par l'enquête

⇨ Possibilité au cas par cas de communications externes

Recommandations d'amélioration de nos actions de prévention et de protection

Recommandations d'amélioration de notre dispositif d'alerte

Clôture du dossier

Information annuelle au CA sur le traitement général des cas

Partage avec les enfants du monde